

**Effet de la surproduction d’énergies renouvelables électriques en Europe**

**sur les prix de marché et l’exportation française d’électricité**

Depuis près de 18 mois deux phénomènes sont apparus sur le marché de l’électricité en France et en Europe, notamment après le retour à la normale de la production d’électricité d’origine nucléaire en France :

1. **La France est redevenue exportatrice d’électricité à un niveau élevé** ( environ 15% de sa production avec des pointes à 25/30 % en période de faible consommation et de forte production éolienne et solaire) ;
2. **La capacité installée d’énergies renouvelables électriques variables et non commandables (éolien terrestre, éolien en mer, solaire plein champ) en Europe a atteint en 2021 un niveau de 352 GW, équivalent à la puissance installée de 350 centrales nucléaires, en croissance de 250% entre 2010 et 2021** alors que dans cette période la consommation électrique française et européenne a baissé de 3% , et la production d’électricité d’origine fossile n’a baissé que de 5%.

En France les conséquences de ces 2 phénomènes sont les suivants :

1. **Plus de 80% de la production annuelle française d’énergies renouvelables électriques variables et non commandables (éolien terrestre, éolien en mer, solaire plein champ) n’est pas utilisée en France et est exportée, donc inutile** ;
2. **Les prix de marché européen sont de plus en plus bas et négatifs, surtout en France, quand il y a la production des 352 GW installés (périodes de vent et de soleil) ,** pays le plus interconnecté et laissant le prix de marché tomber à zéro avant d’effacer le nucléaire et l’éolien, contrairement à d’autres pays européens ex UK, Italie,...

Cette note analyse sur une période d’une semaine **les pertes engendrées en France en raison du prix de marché** est maintenant de façon structurelle en-dessous du prix de revient des différentes solutions énegétiques nécessaire pour garantir un investissement rentable pour les opérateurs.

**Production Electrique par source, Prix de marché EU et FR,Export du 10 au 16 juin 2024 ( Source : Données RTE- Ecomix)**







Le tableau suivant établi, **par rapport à un marché calé sur le prix de revient, une estimation de ces pertes jour par jour** avec 4 points de référence ( 2 points quand l’exportation est maximum ou très faible (effacement nucléaire et éolien aux moments de faible consommation ) et 2 points quand la consommation et les prix sont les plus élevés. Le calcul est établi avec les références de prix de revient du nucléaire, de l éolien terrestre/solaire et de l’éolien en mer.



La conséquence des 2 phénomènes structurels cités ci-dessus est en France une **perte hebdomadaire dans une fourchette de 100 à 250 Millions€ par rapport à un marché normal de l’électricité qui ne serait pas perturbé par la surproduction d’énergies renouvelables électriques variables et non commandables** (éolien terrestre, éolien en mer, solaire plein champ). Cette perte est moins importante dans les autres pays européens qui peuvent arrêter leur production électrique d’origine fossile quand il y a du vent et du soleil. Une partie de ces pertes est de plus remboursée par l’Etat aux promoteurs qui bénéficient de prix garantis

**Un moratoire en France comme en Europe sur ces 3 énergies s’impose pour stopper cette dérive**, d’autant plus que ces énergies ne contribuent pas à décarboner les pays qui ne disposent pas de nucléaire ou d’hydraulique. **L’obligation de stocker ces 3 énergies sur les équipements existants est nécessaire pour réduire ces effets délétères sur le système électrique, le réseau électrique et le marché européen.**

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*